

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Dernier sprint pour sauver un vieil immeuble de Tadoussac

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

■ TADOUSSAC — La Fabrique de Tadoussac entame le dernier droit dans la campagne de financement qu'elle a lancée afin d'accumuler 100 000 \$ pour se porter acquéreur d'un vieil immeuble, situé presque dans la cour de la petite chapelle historique, que son propriétaire menace de transformer en auberge.

« Nous ne pouvons tolérer l'apparition d'un établissement commercial aussi près d'un site historique. C'est une question d'élémentaire décence », laisse tomber le président de la campagne, Paulin Hovington. Le lieutenant-gouverneur, Lise Thibault, a présidé hier un brunch-bénéfice. Il s'agit de l'une des activités populaires mises sur pied

pour atteindre l'objectif. « La municipalité s'est engagée à verser 50 000 \$. Nous devrions être en mesure de ramasser la somme », avance M. Hovington.

La Fabrique a signé avec le propriétaire une offre d'achat de 92 500 \$, valide jusqu'au 30 septembre. Si une majorité de résidents sont d'accord avec le principe, le projet suscite néanmoins des réticences, certains trouvant que c'est payer fort cher pour un immeuble en dérépitude. « Le versement ne servira qu'à dédommager le propriétaire pour ses frais », soutient M. Hovington en parlant de l'hypothèque, des frais d'intérêt, de l'arpentage et des taxes depuis son acquisition.

Le propriétaire propose de construire une auberge de neuf chambres. Il a obtenu de la municipalité tous les permis et rien ne l'empêche de procéder. Une pétition réunissant 250 noms s'opposant au projet a été déposée devant le conseil qui ne peut toutefois faire marche arrière sous peine de brimer les droits du propriétaire.

La petite chapelle a été construite en 1747. C'est le plus vieux monument religieux en bois en Amérique. Le petit temple garde les restes des pères Coquart et de la Brosse. Il était situé à un endroit stratégique des débuts de la colonie alors que Tadoussac était un des principaux postes de traite.

En 1850 la petite chapelle a d'ailleurs échappé à la démolition sous les bons offices de la Compagnie de la baie d'Hudson qui, pour faire bonne figure auprès des Amérindiens avec qui elle traitait, a convaincu les autorités religieuses de rénover l'immeuble.

Le petit temple est aujourd'hui bien conservé. Il est classé monument historique depuis 1965. Il appartient à la Fabrique qui a fêté en 1997 son 250<sup>e</sup> anniversaire. Ce printemps, avec l'aide du ministère des Affaires culturelles, la toiture a été refaite.

Le site attire de 10 000 à 12 000 visiteurs annuellement. Ils doivent débours 2 \$ pour une visite guidée qui ramène aux premiers temps de la colonie.

## Assuré, mais pas protégé

### Un Rimouskois goûte aux « trous » de l'État

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Victime d'un accident de la route le 11 mai, Pierre Boisjoli, de Rimouski, s'est retrouvé malgré lui au beau milieu d'un système de protection qui, de l'assurance-emploi au régime de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), le laissera finalement sans revenu à la fin de septembre.

Bénéficiaire de l'assurance-emploi au moment de son accident, il ne recevra pas d'indemnité de la SAAQ, ne pouvant prouver qu'il aurait été, après son accident, de retour au travail avec une offre d'emploi en mains.

Comme il n'a pas eu de promesse de ce genre, il n'aura pas droit aux indemnités octroyées normalement par cette société d'État à qui il faut, selon la loi, une preuve qu'un emploi, un revenu a été perdu.

« Le trou dans la loi existe pour les gens qui sont sur l'assurance-chômage. Tu ne peux obtenir d'emploi, car quand tu remplis ta carte, tu marques que tu es malade, donc tu ne cherches pas d'emploi et aucun employeur ne t'engage. Il y a une contradiction pour ceux qui sont sur l'assurance-emploi », fait remarquer l'ingénieur rimouskois qui, malgré des séquelles, a comme défi de se retrouver rapidement un emploi.

Le régime d'assurance-emploi accorde une « compensation » de 15 semaines de prestations de maladie, mais qui est puisée dans sa banque de prestations d'une durée de 45 semaines déjà acquises alors qu'il s'inscrivait en octobre dernier à l'assurance-emploi! Développement et Ressources humaines confirme que c'est effectivement la procédure suivie dans ce genre de cas.

De son côté, la SAAQ prendra une décision sur l'octroi d'une indemnité permanente forfaitaire dans dix mois, en mai 1999, après avoir défrayé les coûts de la physiothérapie et de la pension. Dans l'accident, l'ingénieur, alors à bicyclette, s'est fracturé les coudes.

« Comme ingénieur sur les chantiers de construction, j'ai perdu mon été à cause de cet accident qui m'empêchait de travailler. Maintenant, je risque de perdre ma maison d'ici mai 1999. Dans ce système, c'est la SAAQ qui est responsable compte tenu que je suis un accidenté de la route », lance l'ingénieur qui n'en revient pas de cette procédure qui, dit-il, ne coûte rien aux deux gouvernements sauf au contribuable accidenté.

« Ce système est une supercherie. Ils nous comptent des histoires comme j'en entends dans les chantiers de construction », clame Pierre Boisjoli qui affirme que dans les faits il y a une sorte d'entente entre les deux niveaux de gouvernement. À la SAAQ, on nie toute entente intergouvernementale sur la compensation des victimes d'accident sur l'assurance-emploi.

Le 11 mai, sur le boulevard Saint-Germain, en face du Foyer de Rimouski, le vélo de Pierre Boisjoli est entré en collision avec une camionnette conduite par une femme. Un employé de la ville

de Rimouski est venu l'aider à se relever pour ensuite se rendre chez lui et, aidé par un voisin, à l'hôpital. Le port du casque a été salubre.

La conductrice sort de sa camionnette, le laisse sur la chaussée, dit-il, puis retourne au volant de son véhicule et se dirige en arrière d'un centre commercial où elle était stationnée. Elle déclare peu après au policier qu'il n'y a pas eu de collision. « Je pèse 200 livres, je roulais à 40 km/h et j'ai frappé le pare-chocs arrière. C'est impossible qu'elle n'ait rien entendu. » Pour lui, il s'agit d'un délit de fuite ou à tout le moins de conduite dangereuse.

Comme si toute cette histoire n'était pas suffisante, l'ingénieur n'a pas encore réussi à rapatrier au Canada son épouse d'origine malienne qu'il a mariée lors d'un séjour au Togo...



COLLABORATION SPÉCIALE, CARL THÉRIAULT  
Pierre Boisjoli se remet de son accident.

## Au paradis du chevreuil



COLLABORATION SPÉCIALE, ROMAIN PELLETIER

Année après année, la Seigneurie du chevreuil accueille quelque 10 000 visiteurs de la mi-mai à la mi-octobre à Saint-Jérôme-de-Matane, le long de la route Matane/Amqui. Il s'agit d'une attraction unique en Gaspésie, si ce n'est au Québec, soutiennent ses propriétaires Lauriane et Renaud Gauthier. Depuis près de dix ans, ils ont reçu la visite d'au moins 100 000 personnes provenant d'un peu partout dans le monde. Les visiteurs peuvent voir de très près plus de 200 bêtes élevées dans leur milieu naturel. Ces dernières sont retenues par une clôture de cinq kilomètres qui les protègent des prédateurs. Plusieurs sont apprivoisées et bon nombre se laissent approcher ou viennent d'elles-mêmes sentir ou chercher de la nourriture. La Seigneurie du chevreuil est ouverte à tous les jours de 8 h à 20 h et les Gauthier se font un plaisir de répondre à toutes les questions. R. P.

## RENDICATIONS DES MALÉCITES

### Un dossier « pointu », selon le préfet

ERNI WELLS  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les négociations entre le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) et les Malécites de Viger, qui réclament des droits de chasse et de pêche dans trois territoires sous gestion au Bas-Saint-Laurent, ne doivent pas inciter une levée de boucliers, mais favoriser plutôt des discussions éclairées.

C'est dans cet esprit que le préfet de la MRC Rimouski-Neigette, Bertin Pigeon, fait appel au dialogue. « Il faut s'assurer que les représentants du milieu soient bien informés et qu'ils puissent faire valoir le bien-fondé de leurs préoccupations. Il faut prendre le temps de bien faire les choses », estime un préfet préoccupé par ce dossier

qu'il qualifie de « pointu ». Selon lui, il ne sert à rien de s'insurger contre des ententes qui ne sont pas signées et des droits autochtones ancestraux qui sont reconnus par toutes les jurisprudences. « On attend le résultat des négociations entre le MEF et les Malécites avant de prendre position », dit-il.

Les Malécites, dont le territoire s'étend de Lévis à la rivière Mitis, réclament des droits de chasse et de pêche dans la réserve faunique de Rimouski, la réserve Duchénier, dans le haut-pays de Rimouski et la Zec Owen (Biencourt). Selon Bertin Pigeon, ces territoires sont des outils de développement qui doivent demeurer rentables. « C'est une condition fondamentale à être respectée dans ces

ententes », prévient le préfet. Il considère que, comme les droits autochtones sont reconnus, « mieux vaut les encadrer que de laisser aller ».

Une position qui rejoint celle de la députée de Matapédia, Danielle Doyer, afin d'éviter, dit-elle, « que ce soit le free for all en forêt ».

De son côté, la députée Solange Charest réclame un moratoire jusqu'à l'automne au titulaire du MEF, Paul Bégin. « À l'aube de l'an 2000, il est trop tard pour refaire l'histoire et accorder plus de privilèges à certains citoyens. »

Pendant ce temps, la réserve Duchénier s'oppose aux prélèvements autochtones par des pétitions signées aux quatre coins de la région et même ailleurs au Québec.

« Il est  
trop tard  
pour  
refaire  
l'histoire »

## QUÉBEC

### Elle accouche seule chez elle, sans aide...

FRANÇOIS SIMARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une petite fille a vu le jour dans des circonstances pour le moins particulières dans la nuit d'hier, dans le quartier Montcalm. Sa mère, qui, selon les policiers, souffre de retard mental, avait décidé d'accoucher seule dans son appartement.

Selon ce qu'a raconté le lieutenant Pierre Voisard, de la Sûreté municipale de Québec, ce sont des voisins de parler qui ont alerté les policiers après avoir entendu du bruit et des pleurs. « Ils savaient qu'elle était enceinte et

quand ils ont entendu un bébé pleurer, ils ont immédiatement fait le lien et nous ont téléphoné », a-t-il expliqué.

Les agents se sont donc rendus à l'appartement de la rue Père-Marquette, mais la jeune mère, qui serait âgée d'une vingtaine d'années, a refusé de leur répondre. Ils ont dû faire appel au concierge qui leur a finalement ouvert la porte, pavant ainsi la voie à cette découverte inusitée.

Le bébé avait été placé dans un panier et semblait, au dire des policiers, en parfaite santé. L'état de la cuisine témoignait cependant de ce qui venait de se passer. Personne n'était en mesure de dire depuis combien de minutes l'accouchement avait eu lieu.

Des ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux et ils ont transporté la

mère et sa fille dans un hôpital de la région. Ces derniers s'étaient d'ailleurs rendus une première fois sur les lieux vendredi, après avoir été contactés par une tierce personne. Ils auraient cependant eu droit à un accueil plutôt froid de la femme qui avait refusé d'être transportée à l'hôpital.

« Nous avons constaté qu'aucune vie n'était en danger, nous avons donc rebroussé chemin. Nous ne pouvions faire plus dans les circonstances », a expliqué Denis Lachance, porte-parole de la Coopérative de transport ambulancier du Québec métropolitain, mentionnant que cette situation allait sûrement amener plusieurs questionnements de la part d'intervenants pour éviter que de telles situations se reproduisent.

Le lieutenant Pierre Voisard avouait qu'il avait rarement eu affaire à un événement de ce genre. « C'est assez spécial. C'est comme si on revenait en arrière quand les gens donnaient naissance dans leurs maisons, mais on est



COLL. SPÉC. VINCENT FRADET  
Les ambulanciers ont transporté la mère dans un hôpital.

en 1998. Dans 90 % des cas, l'accouchement va se dérouler sans complication, mais que serait-il arrivé si ça avait mal tourné? » s'est-il interrogé.

Le cas a été soumis à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui devra décider si la mère est apte à s'occuper de son enfant. Il se pourrait que le bébé soit pris en charge par la DPJ et soit placé dans une famille d'accueil ou confié à un membre de la famille de la mère qui pourrait en prendre soin. Au moment d'écrire ces lignes, le père de la petite fille ne s'était pas manifesté.

Il semble acquis, selon les autorités policières, qu'aucun recours judiciaire ne sera entrepris contre la mère. Rien dans la loi n'interdit à quelqu'un d'accoucher à la maison.

## BAIE-COMEAU



COLLABORATION SPÉCIALE, KARINE TRUDEL

## Des bourses pour Alexandre Dumont et Jean-François Desrosby

La Fondation des arts et de la culture Comeau a remis récemment des bourses de 1000\$ au pianiste Alexandre Dumont, de Chute-aux-Outardes, et au guitariste Jean-François Desrosby, de Baie-Comeau, afin qu'ils puissent poursuivre leur formation musicale à l'extérieur de la région. Il s'agissait des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> remises de la bourse Marie-Josée-Simard, créée en 1992 par la Fondation pour encourager les espoirs musicaux de la MRC Manicouagan à approfondir leurs études en musique. M<sup>me</sup> Simard, originaire de Baie-Comeau, mène présentement une carrière internationale de vibraphoniste. Alexandre Dumont fut semi-finaliste aux concours de musique du Canada en 1997. Il se dirige au cégep de Sainte-Foy afin de suivre un DEC en musique. Le jeune homme songe à faire carrière dans le jazz. Pour sa part, Jean-François Desrosby, diplômé du cégep de Sainte-Foy, s'oriente vers le Conservatoire de Montréal, où il a récemment décroché la première position du concours d'audition. Celui qui rêve de devenir concertiste en guitare classique avait déjà reçu une autre bourse de 1000\$ de la Fondation en 1996. À ce jour, la Fondation Comeau a remis 13 500\$ à de jeunes talents locaux. Sur la photo, dans l'ordre habituel: Violette Simard, qui représentait Marie-Josée Simard, Jean-François Desrosby et Alexandre Dumont, les deux boursiers, et Roger Viens, responsable du jury. S.P.

## MATANE

## Collecte de sang

La Croix-Rouge canadienne prévoit accueillir 1150 donneurs de sang lors de sa tournée de collectes de sang mobiles échelonnées sur quatre jours en Gaspésie. Elle les attend les lundi et mardi 17 et 18 août, à Gaspé, à l'école C.-E. Pouliot; le mercredi 19 août, à la polyvalente Grande-Rivière; et le jeudi 20 août, au centre communautaire de New Richmond, de 14 h à 20 h 30. Toute personne en santé, âgée entre 18 et 60 ans, et pesant plus de 50 kilos (110 livres) peut participer à un don de sang. Toute personne admissible peut donner de son sang à tous les 56 jours, soit six fois par année. R.P.

## Nouveau SAAN

L'entreprise canadienne SAAN, qui compte 265 magasins à travers le Canada, ouvrira son 28<sup>e</sup> au Québec à la Promenade du Saint-Laurent à Matane, mercredi. Jusqu'au 22 juillet, le magasin était un centre de liquidation SAAN. Le local rénové de 22 000 pieds carrés offrira des vêtements et chaussures pour toute la famille et des articles pour la maison. Le gérant Francis Dugas invite tout le monde à visiter le magasin, à manger un morceau de gâteau et voir comment SAAN a changé pour le mieux. R.P.

## RIVIÈRE-DU-LOUP

LE SOLEIL ARCHIVES  
Nancy Dumais

## Nancy Dumais en spectacle

L'interprète du succès « Parler aux anges » sera en spectacle à la Maison de la Culture de Rivière-du-Loup le 25 août à 20 h. Celle que rien ne destinait à la chanson (elle voulait devenir sœur missionnaire puis travailleuse de rue), désire plus que tout se sentir utile. « Je suis très croyante. En décidant de chanter j'ai l'impression d'avoir choisi la solution la plus facile, mais je me rends compte que c'est plus difficile d'écrire une chanson que de donner à manger aux gens. » Les chansons « Soudés à jamais » et « Ton visage » figurent aussi parmi ses succès. Les billets sont en vente au coût de 15\$. M.L.

## MATANE

## Travaux sur le pont de la 132

Dès lundi, l'entreprise Construction J.-L. Pilote, de Québec, entreprendra la réparation du pont de la route 132 qui enjambe la rivière Matane. Évalués à 354 567\$, ces travaux doivent prendre fin le 29 novembre. On en profitera pour adoucir le passage des véhicules en éliminant cinq des joints de dilatation en métal. L'installation de la signalisation avec des glissières de béton et des balises précèdera le début de travaux. Ceux-ci seront réalisés du lundi au samedi de 7 h à 18 h. Au lieu des quatre voies habituelles de circulation, il n'y en aura plus que deux. R.P.

BAS-SAINT-LAURENT  
Plages publiques excellentes pour la baignade

Les six plages où le ministère de l'Environnement a prélevé des échantillons sont cotées excellentes. Il s'agit des eaux de baignade des plages municipales de Cabano, de Notre-Dame-du-Lac et de Saint-Hubert, de la plage des Îles de Matane, de la plage de la base de plein air de Pohénégamook et de la plage de la tête du lac de Pohénégamook. Il est possible d'obtenir les plus récentes classifications des plages publiques en communiquant, sept jours par semaine, au numéro sans frais 1 (800) 561-1616 ou à l'adresse Internet suivante: <http://www.mef.gouv.qc.ca>.

BAS-SAINT-LAURENT  
En tournée de consultation

Le comité de consultation sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau du Québec entendra les divers intervenants et la clientèle de navigation de plaisance de même que les résidents près des lacs et cours d'eau. Dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, cette consultation se tiendra le vendredi 4 septembre à Rimouski. Elle se déroulera en deux temps. Les membres du comité entendront d'abord, en après-midi, toutes les personnes leur ayant fait parvenir un mémoire. La soirée sera ensuite consacrée aux audiences libres, au cours desquelles la population pourra s'exprimer. R.P.

Leur performance est excellente.  
Leurs numéros aussi.



## Civic hatchback CX 1998



LOCATION EN TÊTE  
**198**\$\*  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
ACOMPTE DE 1 300 \$

OU  
TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.

**4,8**%†  
FINANCEMENT À L'ACHAT 24 À 60 MOIS  
PDSF 14 000 \$\*\*



- Suspension à deux leviers triangulés aux 4 roues
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Essuie-glace/lave-glace de lunette
- Coussin gonflable avant gauche (SRS)

## Berline Civic LX et coupé Civic DX 1998



LOCATION EN TÊTE  
**208**\$\*  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
ACOMPTE DE 1 600 \$

OU  
TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.

**4,8**%†  
FINANCEMENT À L'ACHAT 24 À 60 MOIS  
PDSF DE 15 700 \$\*\* POUR LA BERLINE ET DE 15 900 \$\*\* POUR LE COUPÉ



- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Direction assistée
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique avec 4 haut-parleurs

## CR-V LX 1998



LOCATION EN TÊTE  
**298**\$\*  
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
ACOMPTE DE 1 990 \$

OU  
TOUTE UNE AUTO. TOUT UN TAUX.

**4,8**%†  
FINANCEMENT À L'ACHAT 24 À 60 MOIS  
PDSF 25 800 \$\*\*



- Système RealTime™ à 4 roues motrices
- Freins antiblocage (ABS)
- Climatisation
- Équipement électrique

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE  
Venez vite, on vous en mettra plein la vue.

Offres de location-bail et de financement à l'achat faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Programme de financement à 4,8% portant sur les Civic (berlines, coupés et hatchback) et les CR-V 1998 en stock. Termes de 24, 36, 48 ou 60 mois offerts. Exemple de financement: 20 000 \$ au taux annuel de 4,8% - 458,77 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt: 2 020,96 \$; coût total: 22 020,96 \$. Un acompte pourrait être exigé. \*\* Exemples de location-bail portant, selon le cas, sur les véhicules 1998 neufs suivants: Civic hatchback CX (modèle EJ632W), coupe Civic DX (modèle EJ612W), berline Civic LX (modèle EJ653W) et CR-V LX (modèle RD174W). Selon le cas, versement mensuel de 198 \$, 208 \$, 208 \$ ou 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 10 804 \$, 11 584 \$, 11 584 \$ ou 16 294 \$. Transport et préparation (850 \$) inclus. Selon le cas, acompte ou échange équivalent de 1 300 \$, 1 600 \$, 1 600 \$ ou 1 990 \$, première mensualité et dépôt de garantie de 225 \$, 225 \$, 225 \$ ou 300 \$ exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. \*\* Transport et préparation (850 \$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offres d'une durée limitée.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION



## ARTS SPECTACLES

RIVIÈRE-DU-LOUP

Visite rare  
à CIMTLe « jet set » de TVA en région  
pour les 20 ans de la stationMARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le « jet set » du réseau TVA a débarqué au Bas-Saint-Laurent récemment. Des vedettes des téléromans *Les Machos*, *Diva*, *Le retour*, de même que l'animatrice des Ailes de la mode et le lecteur de nouvelles Simon Durivage, sont venus à Rivière-du-Loup pour fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de la station CIMT.

En 1960, CKRT diffusait certaines émissions de TVA et d'autres de Radio-Canada. En 1962, les studios, situés sur le Mont-Bleu, à proximité de l'émetteur, ont été rasés par les flammes.

« La détermination dont mon père Luc a fait preuve pour remettre la station en ondes m'a donné le goût d'embarquer », affirme le président, Marc Simard. C'est en 1978, lorsque le CRTC a décidé que TVA pouvait se développer à travers la province, qu'il a fondé CIMT-TV.

« Le réseau demandait 50 000 \$ pour diffuser sa programmation, ce qui était coûteux. Je suis allé à Montréal et j'ai réussi à l'obtenir pour la moitié, ce qui prouve l'importance que le réseau apportait déjà aux régions, à l'époque. »

« Dès mon arrivée à TVA, j'ai constaté que le réseau était fort dans l'âme », confie Simon Durivage. Chaque jour, le chef de pupitre téléphone aux stations affiliées pour s'informer de l'actualité qui s'y déroule.

CIMT profitera bientôt d'un lien qui lui permettra d'acheminer des images directement au réseau. Un récent investissement de un million \$ a

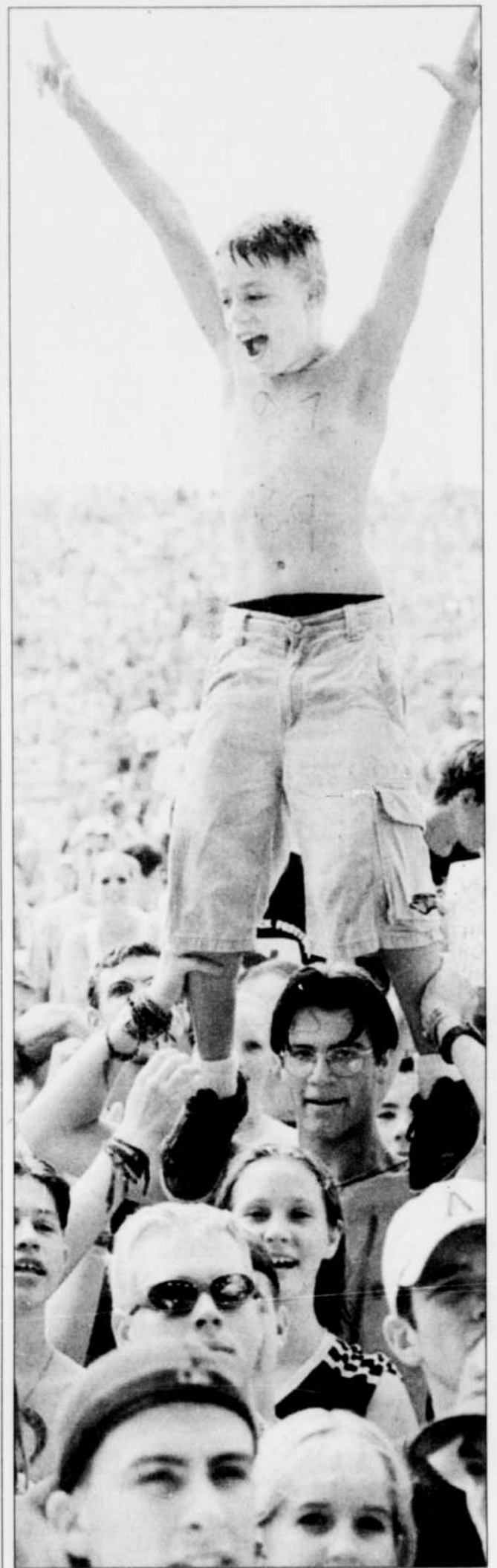
aussi permis d'agrandir le territoire de diffusion. Outre les régions de Rivière-du-Loup et Charlevoix, CIMT-TV retransmet aussi ses émissions au Nouveau-Brunswick. On y diffuse plus de 300 minutes de contenu local par semaine, dont les bulletins d'information et *La vie au Bas-Saint-Laurent*, une fenêtre ouverte sur la grande région qu'elle dessert.

## FÊTE POUR LES TÉLÉSPECTATEURS

Durant toute la soirée, les convives se sont rappelés divers souvenirs, dont le passage de Céline Dion. « C'était à l'automne de 1981. Elle avait 13 ans et est arrivée avec sa mère et son seul disque, raconte Linda Thériault. À l'époque, René Angélil n'était pas encore son gérant. Nous l'avons installée devant l'arbre de Noël avec un Schtroumpf et elle a chanté *Sainte Nuit*. Le clip a été largement diffusé. »

L'artiste invitée, Caroline Desbiens, de l'île-aux-Coudres, a offert un spectacle très apprécié. D'ici la fin de l'année, une autre fête sera organisée, cette fois à l'intention des téléspectateurs.

« Peace and love » 98



Enthousiaste, le jeune Danny Friedman se tient fièrement debout, soutenu par la foule assistant au festival Woodstock 98 à Bethel, dans l'État de New York. Le troisième et dernier jour de l'événement, baptisé « A day in the garden », s'est déroulé hier sous le signe de la jeunesse, avec des groupes comme « Third Eye Blind » et « Goo Goo Dolls ». Mais durant tout le week-end, baby boomers chauves, familles aux t-shirts psychédéliques et ados adeptes de « body piercing » ont dansé ensemble au son des Don Henley, Stevie Nicks, « Ten Years After » et Joni Mitchell, entre autres. Un Woodstock plus jeune, plus alternatif mais... toujours aussi « peace and love ». (AP)



Sarah McLachlan, la grande prêtresse du festival Lilith Fair

16 000  
fans de  
femmes à  
Toronto

TORONTO (PC) — Le festival Lilith Fair de Sarah McLachlan était de passage à Toronto, hier, et une fois de plus, il a fait la preuve que les artistes féminines pouvaient attirer les foules.

Quelque 16 000 personnes, pour la plupart des femmes, se sont entassées au Molson Amphitheatre, sur la rive du lac Ontario, afin d'entendre McLachlan, la diva pop native d'Halifax, et ses camarades.

Lors du premier de deux concerts dont le second aura lieu aujourd'hui, la rockeuse alternative Liz Phair, la légende country-folk Emmylou Harris, la chanteuse pop Paula Cole et l'ancienne leader de 10 000 Maniacs, Natalie Merchant, se sont produites sur la scène principale.

Abra Moore, Eden A.K.A., Neko Case, Melanie Doane et les artistes locales Lenni Jabour et Ali Eisner sont quant à elles montées sur l'une ou l'autre des deux scènes secondaires érigées sur le site.

En conférence de presse avant le concert, McLachlan, instigatrice à l'an dernier de cet événement exclusivement féminin, a fait l'éloge de ses partenaires de scène, alors installées à ses côtés le long d'une immense table.

« Je crois que nous disposons d'une fantastique tribune au moyen de laquelle nous pouvons non seulement mettre en vitrine un grand nombre d'artistes établies, mais aussi venir en aide à de jeunes artistes à leurs débuts, et leur permettre de rejoindre davantage de gens qu'elles ne le feraient de leur côté », a-t-elle déclaré.

« Aucune de nous ne peut à elle seule attirer 50 000 personnes chaque soir (...). », a estimé McLachlan, ajoutant rapidement, à l'intention des autres chanteuses : « Enfin, peut-être le reste d'entre vous ».

## PROPOS NUANCÉS

Lors d'une récente entrevue, McLachlan a indiqué que la prochaine tournée Lilith Fair, prévue pour l'an prochain, serait la dernière. Elle a expliqué souhaiter se retirer quelque temps de la musique et avoir des enfants, affirmant douter que l'événement puisse continuer sans elle. Hier, toutefois, elle a préféré nuancer ses propos. « Nous n'y avons pas pensé plus que ça », a-t-elle déclaré.

Des 57 concerts inscrits à l'itinéraire de la présente tournée, cinq ont été prévus au Canada. Après Ottawa, vendredi dernier, et Toronto, hier et aujourd'hui, Lilith Fair fera halte à Calgary, le 28 août, Edmonton, le lendemain, et Vancouver, le 31 août. Aucun spectacle n'aura lieu à Montréal, hôte du festival l'été dernier, ni ailleurs au Québec.



Le grand chef Simon Durivage et quelques comédiens des téléromans « Les Machos », « Le Retour » et « Diva » étaient de passage en région il y a quelques jours.

## EN BREF

McCartney n'aime pas  
les hypocrites \*

Le Beatle Paul McCartney a dénoncé la duplicité du prince Philip, époux de la reine Elisabeth, qui s'adonne à la chasse au faisan tout en étant président d'honneur du World Wide Fund for Nature. « Un chasseur de faisans qui préside un organisme écologiste, ça c'est de la belle hypocrisie », a déclaré McCartney dans une interview avec le périodique végétarien *Viva*. En outre, l'éleveur à grande échelle du bétail à viande est un des grands destructeurs d'habitats naturels, ajoute le musicien de Liverpool, qui a promis de poursuivre l'oeuvre écolo de son épouse décédée, Linda. (Reuter)

Encore la guerre sur  
grand écran

Le studio MGM et la compagnie Trilogy Entertainment vont produire un film sur la perte du croiseur *Indianapolis*, durant la guerre du Pacifique. Le script est du cinéaste John Sayles, qui a déjà tourné *Lone Star*. Ce navire fut coulé par un sous-marin japonais alors qu'il venait de livrer, de la Californie jusqu'à l'atoll de Tinian, la bombe atomique qu'un Boeing B-29 devait larguer sur Hiroshima, le 6 août 1945. Les autres navires américains avaient mal réagi au message de détresse du *Indianapolis* et, des quelque 800 marins qui attendaient

dans l'eau, seulement 316 ont survécu. Ailleurs à Hollywood, il est prévu que Tom Hanks soit parmi les producteurs d'un film racontant la vie du surfeur Mark Foo, mort en décembre 1994. Il n'est pas exclu qu'un rôle soit confié à Hanks, qui tourne ces temps-ci *The Green Mile*, du réalisateur Frank Darabont. (Reuter)

## Sophia bientôt sur pieds

L'actrice italienne Sophia Loren, hospitalisée à New York à la suite d'un malaise cardio-vasculaire, doit sortir de l'hôpital dans les deux jours, a indiqué samedi son mari, le producteur Carlo Ponti. Interrogé par l'agence italienne ANSA, Ponti a précisé que l'état de santé de l'actrice était « très satisfaisant » et qu'elle pourra sortir à partir de demain. L'actrice âgée de 64 ans a été hospitalisée après avoir été victime d'un malaise dû, selon son mari, au surmenage. M. Ponti a tenu une nouvelle fois à démentir la rumeur selon laquelle l'actrice avait été hospitalisée à la suite d'un malaise intervenu pendant une opération de chirurgie esthétique. (AFP)

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

LE LAURENTIEN ciné MARDI ET 5.00\$  
Des Grands et Le Bourgeois 622 1077 RABAIS MERcredi

PLACE CHAREST ciné MERCREDI 2.99\$  
Du Pont et Boulevard Charvet 529 9745 RABAIS TOUTE LA JOURNÉE

CINÉ-PARC DE LA COLLINE ciné CINE-PARC BEAUPORT  
ROUTE 20 (SORTIE 311) 831 0778 ROUTE 40 (SORTIE 320) 667 5362

CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

Le supermarché de  
AUT USAGÉE  
LE SOLEIL  
le lundi

les ciné-lundis AVEC LE COUPON DE  
2 POUR 1 PHARMACIE  
des Aînés (\*55 ANS ET PLUS)

5.00 En matinée  
LUNDI À VENDREDI  
FAMOUS PLAYERS (sauf jours fériés 6,50\$)  
REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00

GALERIES DE LA CAPITALE 12  
5401 boul. des Galeries 628-2455

THE AVENGERS v.o.a. (G) 12h55, 14h55, 16h55, 19h30, 21h35  
MAUVAIS OÛL (G) 12h, 14h20, 15h35, 16h45, 19h10, 19h50, 21h30, 22h15  
SHAKE EYES (G) 12h30, 14h50, 17h10, 19h20, 21h45  
IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (13) 12h10, 13h10, 15h45, 16h45, 19h45, 20h45  
L'ATTRAPE-PARENTS (G) 12h, 13h, 14h30, 17h, 19h30, 22h  
THE NEGOTIATOR (13) 12h15, 15h45, 19h, 21h50  
L'ARME FATALE 4 (13) 12h50, 15h45, 19h15, 21h55  
MADELINE v.f. (G) 12h10, 14h20  
ARMAGEDDON v.f. (G) 12h45, 15h55, 19h, 22h10  
MULAN v.f. (G) 13h10, 15h10, 17h10  
SIX JOURS SEPT NUITS (G) 19h10, 21h40  
LE SHOW TRUMAN (G) 16h50, 19h15, 21h50

STE-FOY 3 2500 boul. Laurier  
656-0592

MAUVAIS OÛL (G) mar. 13h30, 15h50, 19h20, 21h40  
lun. mer. jeu. 19h20, 21h40  
HALLOWEEN 20 ANS PLUS TARD (13) mar. 13h40, 15h35, 17h30, 19h35, 21h30; lun. mer. jeu. 19h35, 21h30  
TOBBY 2, RECEVEUR ÉTOILE (G) lun. mer. jeu. 19h15, 21h20; mar. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h20